

# La hausse du seuil minimum de la pension bien accueillie

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5913 - Jeudi 8 juin 2023 - Prix : 10 DA

Avis mitigés sur les sujets

## Fin du BEM : pas de fuite



La CGEA à la 111<sup>e</sup> Conférence internationale du travail

## Saida Neghza représente l'Algérie à Genève

Hassane Kacimi, expert en questions géopolitiques et sécuritaires :

# Conseil de sécurité : la voix de l'Algérie sera «forte et aura du poids»



PH/D. R.

L'Algérie a remporté un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, pour la période 2024-2025, lors d'un vote qui a eu lieu hier à New York. En effet, l'Algérie a obtenu 184 voix sur le total des voix de 192 pays à l'Assemblée générale des Nations unies. Avec cette élection, l'Algérie a accompli un exploit, a estimé, hier, Hassane Kacimi, expert en questions géopolitiques et sécuritaires.

Journée nationale de l'artiste à Tizi-Ouzou

## Hommage rendu à Fouzia Ait El-Hadj



Ligue 1 Mobilis (25<sup>e</sup> J)

## La bataille pour le maintien fait rage

Hassane Kacimi, expert en questions géopolitiques et sécuritaires :

# Conseil de sécurité : la voix de l'Algérie sera «forte et aura du poids»

■ L'Algérie a remporté un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, pour la période 2024-2025, lors d'un vote qui a eu lieu hier à New York. En effet, l'Algérie a obtenu 184 voix sur le total des voix de 192 pays à l'Assemblée générale des Nations unies. Avec cette élection, l'Algérie a accompli un exploit, a estimé, hier, Hassane Kacimi, expert en questions géopolitiques et sécuritaires.

Par Meriem B.

**S'**exprimant sur les ondes de la Radio nationale, l'invité a souligné que «l'Algérie vient de réaliser l'un des objectifs les plus importants de sa diplomatie, d'autant plus quelle a réussi à construire un consensus dans un monde divisé et en pleine confrontation». Selon l'expert, l'Algérie fait partie des nations qui «portent le flambeau des valeurs humaines de plus en plus remises en question». Il a fait savoir, à cet effet, que la diplomatie algérienne a toujours œuvré en faveur de la paix, de la fin de la colonisation et du règlement pacifique et inclusif des conflits contre toute forme d'ingérence étrangère. S'agissant des objectifs que la diplomatie algérienne s'est fixés et les défis qu'elle entend relever avec cette élection au sein de l'instance la plus élevée de l'ONU, Hassane Kacimi a affirmé que la voix de l'Algérie au Conseil de sécurité sera «forte et aura du poids», car, a-t-il expliqué, elle a été soutenue par l'Union africaine, la Ligue arabe et la majorité des pays du monde. «L'Algérie apportera une approche différente dans la gestion des relations internationales et, avec ses amis, tentera de réduire les zones de conflit et de rétablir la paix dans le monde», a-t-il dit. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé que l'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies confirmait son



«retour en force» au sein des fora internationaux grâce à la politique clairvoyante adoptée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Il n'échappe désormais à personne que l'Algérie a marqué son grand retour sur la scène internationale grâce à la politique clairvoyante du président de la République», a écrit le président de la chambre basse du Parlement. «L'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, ayant fait l'objet d'un consensus de la communauté internatio-

nale, confirme sa place et la considération dont jouit le président de la République», a-t-il ajouté. «Les Algériens sont en droit de s'enorgueillir de cette réalisation et de cette victoire accomplie par la diplomatie algérienne au sein de l'Algérie nouvelle», a conclu le président de l'APN.

## Une consécration de sa place internationale

Le président du Parlement arabe, Adel Benabderrahmane Al-Assoumi, a félicité le prési-

dent, le gouvernement, le peuple et le Parlement algériens, estimant que son élection constitue un «apport qualitatif à la diplomatie arabe et une consécration de la place de l'Algérie au niveau international». Après avoir salué l'élection de l'Algérie pour occuper l'un des dix sièges des membres non permanents au Conseil de sécurité, M. Al-Assoumi a fait savoir que «cette élection reflète la place de l'Algérie au niveau arabe et international». Le même responsable qui a estimé que «cette victoire est méritée», s'est dit confiant

que «l'Algérie sera une voix forte pour soutenir toutes les causes arabes au Conseil de sécurité». Enfin, M. Al-Assoumi a exprimé la reconnaissance du Parlement arabe aux efforts inlassables de l'Algérie sous la direction du président de la République, pour défendre les causes arabes et protéger les intérêts des peuples arabes. De son côté, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a exprimé, sa reconnaissance au Président Tebboune, pour le soin accordé au projet d'élection de l'Algérie en qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, le félicitant ainsi pour cet acquis obtenu «avec mérite et brio», indique un communiqué du Conseil. «J'ai l'honneur de vous adresser mes chaleureuses et sincères félicitations et à travers vous au peuple algérien à l'occasion de l'élection de notre Algérie avec mérite et brio en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, un plébiscite historique qui en dit long sur la confiance internationale placée en l'Algérie sous votre direction», a déclaré le président du Conseil de la nation dans un message adressé au président de la République. Cet acquis, poursuit-il, «est le fruit des grands efforts de la diplomatie algérienne qui a renoué avec son lustre grâce aux efforts de l'Algérie nouvelle qui repose sur les constantes, le droit, la justice, l'équité, la persévérance, les acquis et les réalisations puisés du glorieux legs novembriste». **M. B.**

Révision de la loi sur les retraites

## La hausse du seuil minimum de la pension bien accueillie

**C**ette décision est accueillie positivement par les retraités qui touchent une pension dérisoire ainsi que par les députés de l'APN qui saluent la teneur du projet qui s'inscrit dans le cadre des mesures tendant à améliorer le niveau de vie des Algériens.

L'avant-projet de loi modifiant et complétant les dispositions des articles 16 et 47 de la loi numéro 83-12 juillet 1983 relative à la retraite a été présenté lundi passé à l'APN par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, pour débat et adoption et devait être adopté hier par les députés. Présenté le 15 mars dernier en réunion du gouvernement, ce texte a pour objectif de hisser le seuil minimum des pensions de retraite, qui sera fixé à 100 % du salaire national minimum garanti (SNMG) au lieu de 75 %, en modifiant et en complétant l'article 16 de ladite loi. Le projet de loi

prévoit un seuil minimum de l'allocation annuelle de retraite de l'ordre de 75 % du montant annuel du SNMG, sur la base de l'article 47 de ladite loi, modifié et complété. Les deux articles de loi modifiés visent à permettre une «amélioration du pouvoir d'achat des retraités».

Le projet de loi modifiant et complétant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite vient «en concrétisation des engagements du président de la République et en application de ses instructions données lors de la réunion du Conseil des ministres du 25 décembre 2022, portant amélioration du pouvoir d'achat des citoyens en vue de préserver leur dignité en leur garantissant un revenu décent, notamment pour les retraités, et ce, par la révision du montant des pensions et des allocations de retraite pour réaliser la justice sociale». Le texte vise à asseoir la politique sociale équilibrée adoptée par

notre pays, en vue de protéger les catégories vulnérables des retraités à faible revenu, explique le ministre du Travail. Rappelons que la mesure d'augmentation des allocations et pensions de retraite, entrée en vigueur le mois de mars écoulé avec effet rétroactif à partir de janvier 2023, a touché 2 985 000 bénéficiaires, selon des chiffres du ministère du Travail.

Cette décision est accueillie positivement par les députés qui ont salué la teneur dudit projet qui s'inscrit dans le cadre des mesures tendant à améliorer le niveau de vie de la catégorie des retraités à faible revenu. Dans ce cadre, un député du Mouvement El-Bina s'est félicité de la teneur de ce projet de loi qui, a-t-il dit, traduit la dimension sociale de l'Etat algérien, indiquant que cette mesure mérite d'être saluée. Un député du Front de libération nationale s'est réjoui de la teneur dudit projet, estimant que les nouvelles

mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer le niveau de vie des citoyens et à faciliter la vie à la catégorie des retraités à faible revenu. Le député Boubekeur Ahmed du RND a salué le contenu du projet de loi amendement les dispositions des articles 16 et 47 dans le cadre du soutien de la politique sociale de l'Etat à même d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités à faible revenu. Un autre député du FLN a indiqué, quant à lui, que le projet de loi constitue un acquis majeur pour les retraités à faible revenu, car il vise à améliorer le pouvoir d'achat de cette catégorie. Cependant, les intervenants aux débats ont évoqué certaines préoccupations qui concernent plusieurs secteurs pour ne citer que l'insertion des contractuels en fin de contrat et d'autres questions liées à la retraite et à l'allocation chômage.

Louisa A. R.

Avis mitigés sur les sujets

# Fin du BEM : pas de fuite

■ Pas de fuite ni publication de vrais ou faux sujets sur les réseaux sociaux, ni de coupures d'internet. Les sujets étaient plus au moins abordables pour certains, difficiles et longs pour d'autres. C'est du moins ce qui a été constaté lors des épreuves du Brevet d'enseignement moyen session juin 2023 qui ont pris fin hier, et dont les résultats seront dévoilés vers le 25 juin.

Par Thinhinane Khouchi

Les mises en garde et mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale ont porté leurs fruits. En effet, contrairement aux années précédentes, lors des épreuves du BEM 2023 qui ont pris fin hier, aucune fuite ou publication de vrais ou faux sujets à travers les réseaux sociaux n'ont été constatés ni signalés. C'est une première depuis des années de lutte acharnée contre le phénomène de la fuite des sujets. Le ministre de l'Éducation avait été très clair sur ce point, assurant que la loi sera appliquée «rigoureusement» contre les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux et les tentatives de perturbation du bon déroulement des épreuves de fin d'année officielles. Il avait appelé les candidats à ne pas suivre ce qui se partage sur les réseaux sociaux et à multiples reprises fait référence aux peines d'emprisonnement que risquent les fraudeurs. De son côté, le ministère de la Justice a mis en place une cellule de veille et de suivi au niveau de chaque cour, chapeauté par le procureur général et comprenant, en tant que membres, le directeur de l'Éducation et les autorités sécuritaires et civiles concernées. Le ministère de la Justice avait instruit les procureurs généraux auprès des cours de justice à l'effet de prendre «les mesures nécessaires pour prévenir et lutter contre la fraude et la fuite des sujets d'examen, notamment à travers l'utilisation des technolo-



Ph.E. Soraya/J. A.

gies de l'information et de la communication». Tous ces efforts ont fini par donner de bons résultats : aucune fuite n'a été signalée et l'État n'a pas suspendu l'accès à internet. Par ailleurs, concernant les sujets, les candidats et leur parents ont relevé que ceux des épreuves du premier jour (langue arabe, physique, éducation islamique et d'éducation civique) étaient «abordables», peut-être moins pour la physique car il était trop long. Concernant l'épreuve de mathématiques au deuxième jour, l'épreuve «était relativement

difficile», selon un nombre d'élèves, notamment la partie relative à la situation d'intégration, pleine de questions «pièges» et floues. Salim, du CEM Ibn Nass à Belcourt, a indiqué que le sujet des mathématiques «était compliqué et nécessitait davantage de temps et de concentration pour la solutionner», ajoutant que la situation d'intégration a donné du fil à retordre à la majorité des élèves qui n'ont pas pu la finir. Pour ce qui est des épreuves de la langue anglaise, d'histoire et géographie, la majeure partie

des élèves ont été unanimes à dire qu'elles étaient faciles, ce qui leur a permis de les terminer en un temps court. Au dernier jour de l'examen, les candidats ont passé d'abord l'épreuve de langue française qui était «facile», au regard des déclarations d'un certain nombre d'entre eux, ensuite l'épreuve de sciences naturelles, appréciée par certains, tandis que d'autres estiment qu'elle «était plus ou moins difficile». Enfin, ces épreuves ont pris fin hier et les candidats vont pouvoir découvrir les résultats vers le 25 juin. T. K.

La CGEA à la 111<sup>e</sup> Conférence internationale du travail  
Saida Neghza représente l'Algérie à Genève



LA PRÉSIDENTE de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a pris part à la 111<sup>e</sup> Conférence internationale du travail, tenue à Genève, en Suisse. Dans son allocution, M<sup>me</sup> Neghza est revenue sur les retombées de la pandémie de Covid-19, caractérisées notamment par une forte hausse des prix dont les conséquences négatives touchent autant les programmes de développement économique que des millions d'habitants. Elle est revenue sur les solutions en mesure de remédier à cette situation. Elle a, à titre d'exemple, appelé à la création d'entreprises pour les jeunes et les femmes, en leur assurant la possibilité de distribution et d'écoulement de leur marchandise. Elle a également mis en avant la nécessité de soutenir l'effort de transition de l'économie parallèle vers une économie formelle. Concernant l'Algérie, Saida Neghza a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris des mesures pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens et le soutien aux allocations chômage, dans le cadre d'une initiative de solidarité pour concrétiser la justice sociale. L'Algérie, a-t-elle indiqué, est actuellement en train de parachever ses réformes économiques après la publication du nouveau code de l'investissement qui a bénéficié d'un grand intérêt et un suivi de la part du président de la République. A cela s'ajoute la loi sur la monnaie et le crédit dont les dispositions permettent aux opérateurs économiques d'exercer plus facilement. Par ailleurs, elle n'a pas manqué d'évoquer la numérisation de toutes les institutions officielles. Elle a également affirmé que la CGEA, une organisation à caractère économique et social, accompagne le gouvernement dans sa quête de mise en place d'un plus large équilibre régional en Algérie. Elle travaille dans projets sociaux et économiques au profit des jeunes et des femmes, notamment dans les régions qui connaissent un retard de développement. Elle a précisé également que son organisation patronale organise des campagnes de charité et des projets sociaux pour améliorer le niveau de vie du citoyen. Faut-il préciser que les délégués des travailleurs, des employeurs et des gouvernements des 187 États membres de l'OIT ont abordé un large éventail de questions, notamment : une transition juste vers des économies durables et inclusives, des apprentissages de qualité et la protection des travailleurs. Massi S.

Kamel L.

## Statut de l'auto-entrepreneur

# Sept domaines d'activité éligibles

La liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur comprend sept domaines d'activités exercées à titre individuel, fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) N° 37, dans lequel deux autres textes portant sur l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur ainsi que la carte de l'auto-entrepreneur ont été publiés. Il s'agit du décret exécutif n° 23-197, signé le 25 mai dernier par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, fixant la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur. En vertu de ce décret, la liste des activités est organisée en sept domaines d'activités, qui comprend le domaine du conseil, l'expertise et de la formation, le secteur des services numériques et activités connexes, les prestations à

domicile, les services à la personne, les services de loisirs et de récréation, les services aux entreprises, ainsi que les services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Sont exclues de la liste de ces activités, les professions libérales, les professions et les activités réglementées et artisanales, est-il mentionné dans ce texte qui précise que pour chaque activité un code numérique est attribué.

Ainsi, la personne effectuant son inscription au registre national de l'auto-entrepreneur est tenue d'utiliser, obligatoirement, la liste des activités de référence, stipule le décret, ajoutant que cette liste est fixée et mise à jour par arrêté du ministre chargé des start-up après avis du Comité des activités de l'auto-entrepreneur.

Le Comité chargé des activités de l'auto-entrepreneur est

présidé par le ministre chargé des Start-up ou son représentant, et compte parmi ses membres des représentants de plusieurs départements ministériels et deux experts du domaine de l'entrepreneuriat, en nouvelles technologies et en numérisation. La personne intéressée par le statut de l'auto-entrepreneur, de nationalité algérienne ou un étranger résidant, est soumise à effectuer une inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, tenu par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, un registre interopérable avec les autres institutions concernées, notamment les services fiscaux et l'organisme de la sécurité sociale des non-salariés. Après acceptation de son inscription, il est délivré à l'auto-entrepreneur une carte d'auto-entrepreneur portant un numéro d'immatriculation «national et unique». S'agissant de l'Agence

nationale de l'auto-entrepreneur, désignée sous le sigle «ANAE» par le décret exécutif n° 23-196 du 25 mai 2023, elle est chargée notamment de mettre en place le registre national de l'auto-entrepreneur, d'accompagner et de suivre les activités de l'auto-entrepreneur, ainsi que de délivrer la carte de l'auto-entrepreneur valable pour une durée de 5 ans et dont le modèle a été fixé par le décret exécutif n° 23-198.

Ces décrets exécutifs viennent en application de la loi portant statut de l'auto-entrepreneur, adoptée en décembre dernier par le Parlement et signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette loi vise à organiser les nouvelles activités apparues avec l'émergence de l'économie de la connaissance et du numérique qui ne sont régies par aucun cadre légal.

Kamel L.

Production pharmaceutique

# Ali Aoun appelle à la promotion de partenariats africains fructueux

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lors de sa participation à la 22<sup>e</sup> édition du Forum pharmaceutique international (FPI), tenue à Dakar (Sénégal), à l'impérative promotion de partenariat africains fructueux à travers l'implication des opérateurs économiques, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Par Hamid N.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la 22<sup>e</sup> édition du FPI à Dakar, tenue vendredi dernier, le ministre a affirmé que son département ministériel «œuvre à l'établissement d'un partenariat exceptionnel, global et ouvert sur le continent africain, à travers lequel elle tend à créer l'investissement, à développer les capacités de production et à préserver les postes d'emploi», précise le communiqué.

Compte tenu du caractère stratégique, le secteur de la production pharmaceutique œuvre à «établir un partenariat africain fructueux, basé essentiellement sur la coopération technique et économique à travers l'implication des différents opérateurs pharmaceutiques», ajoute-t-on de même source. A ce propos, M. Aoun a fait état de «près de 196 unités de production phar-

maceutique, et aspire à créer davantage de développement et d'expansion dans le cadre de l'intégration sous-régionale et continentale». Le ministre a appelé à «l'adoption d'une approche consensuelle et continentale entre les différents pays africains, permettant de développer l'industrie pharmaceutique dans le continent, et ce, à travers l'adoption de plusieurs démarches, à l'instar de la création de pôles industriels régionaux spécialisés en fonction de la gamme des produits, en vue d'améliorer l'exploitation du tissu industriel africain». Il s'agit également du développement commun des médicaments entre les différents producteurs, particulièrement les médicaments destinés au traitement des maladies qui touchent le continent, en accordant la priorité à la production africaine afin de couvrir les besoins des marchés pharmaceutiques afri-



cains». Dans son intervention, le président du Sénégal, Macky Sall, a affirmé la nécessité de développer des projets communs entre les entreprises pharmaceutiques du continent.

En visitant le stand de l'Algérie à l'exposition, Macky Sall a estimé que «la production

pharmaceutique de l'Algérie est en progrès et en développement», appelant les entreprises algériennes à «établir des partenariats avec leurs partenaires sénégalais et les pays de l'Afrique subsaharienne», ajoute la même source. La 22<sup>e</sup> édition du FPI a vu la présence du prési-

dent sénégalais, de la ministre sénégalaise de la Santé et de l'Action sociale, Marie Ngom Ndiaye, outre des acteurs pharmaceutiques et des représentants d'organismes, d'institutions gouvernementales et d'organisations, issus de tous les pays participant à l'évènement. H. N.

Sétif

## Choix de terrains pour la réalisation de deux centrales photovoltaïques

Les assiettes foncières abritant deux projets de centrales solaires photovoltaïques à Sétif viennent d'être choisis, a-t-on indiqué, mardi, à la wilaya. Inscrites dans le cadre du programme national de transition énergétique et le développement des énergies renouvelables propres, ces centrales seront ainsi implantées dans les communes d'Ain Azel et Bir El Arch, a-t-on précisé. Le terrain ainsi choisi pour la centrale d'Ain Azel, dont la capacité est de 50 mégawatts, s'étend sur 94 hectares, tandis que la superficie réservée à la centrale de Bir El Arch, d'une capacité de 150 mégawatts, est de 300 hectares, ont indiqué les services de wilaya. Les besoins de la wilaya de Sétif en électricité sont entièrement couverts par la centrale d'Ain Arnat qui alimente également plusieurs wilayas dans l'Est du pays, a-t-on relevé, soulignant que le nouveau programme vient, d'une part, consolider l'alimentation en cette énergie de la wilaya qui connaît une importante dynamique d'investissement agricole et industriel et, d'autre part, poursuivre les opérations de raccordement des localités reculées. K. H.

Université

## Baddari souligne l'orientation des étudiants vers le monde de l'entrepreneuriat

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, mardi depuis Blida, que son ministère avait enregistré «une orientation remarquable» des étudiants universitaires vers le monde de l'entrepreneuriat pour créer des start-up et des micro-entreprises, notamment au regard du soutien et de l'accompagnement de l'Etat.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, à l'université «Saad-Dahlab», le ministre a indiqué que «les étudiants universitaires sont désormais plus intéressés par le monde de l'entrepreneuriat après leur graduation de l'univer-

sité pour contribuer à la génération de richesses». Il a salué l'intérêt des étudiants par le monde de l'entrepreneuriat et leur concentration sur la concrétisation de leur projets innovants à travers la création de micro-entreprises et start-up, en vue de contribuer à la création d'emplois au niveau local et national, relevant que l'université «Saad-Dahlab» compte près de 102 projets innovants qui peuvent être transformés en micro-entreprises et start-up. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a évoqué les efforts consentis en vue de relancer l'esprit d'entrepreneuriat aux universités et l'encouragement des étudiants à créer leurs propres entreprises, notamment les projets innovants, d'autant plus que de nombreuses idées

et recherches menées par les chercheurs peuvent être concrétisées en start-up et micro-entreprises, ce qui témoigne de «davantage de rapprochement de l'université du monde économique».

Il a indiqué que son département ministériel œuvrait à accompagner cette évolution qui s'opère au niveau des universités et pour soutenir les porteurs de projets par le financement et l'encadrement afin de créer leurs propres sociétés, d'autant que les projets qu'ils ont inspectés à l'université relèvent des technologies de pointe, telles que la fabrication de drones.

Dans ce cadre, les deux ministres ont inauguré, durant cette visite, la plateforme technologique des fuselages d'avions, la première du genre au niveau national, laquelle dispose d'un

laboratoire de télécommunications, un autre pour les systèmes d'avions et un autre consacré aux systèmes de pilotage à distance. Par la même occasion, les deux ministres ont assisté à une présentation de vol de deux drones fabriqués par des étudiants, des réalisations saluées par les ministres, en ce sens qu'elles «sont à même de libérer l'Algérie de la dépendance technologique», a déclaré Mahdi Oualid. Durant cette visite, les deux ministres ont supervisé l'inauguration de plusieurs nouveaux espaces scientifiques que l'université vient d'acquérir, à l'instar des maisons d'intelligence artificielle et du centre d'appui à la technologie et à l'innovation, et un espace pour les start-up, outre la visite de certaines structures pédagogiques et scientifiques. Dhaya B.

Santé

## Première campagne locale de dépistage de la cataracte

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benfliss-Touhami de Batna a organisé, mardi, la première campagne locale de dépistage de la cataracte et de traitement des maladies oculaires. Cette initiative est organisée en coordination avec la mission médicale chinoise qui se trouve à Batna et les

personnes chez lesquelles ont été diagnostiquées la cataracte seront prises en charge au niveau du service d'ophtalmologie du CHU, a indiqué le directeur général de cet établissement sanitaire, Messaoud Boulegrone. Ce service dispose de son staff médical ainsi que de tous les moyens et équipements

médicaux nécessaires pour exécuter les interventions qui seront programmées, a-t-il déclaré.

L'hôpital des urgences médico-chirurgicales de la cité Bouzourane, qui a accueilli cette campagne, a connu un engagement notable des citoyens, selon le même responsable. Sur 110 personnes examinées durant

cette campagne d'une journée, 60 sont atteintes de la cataracte, a indiqué la même source.

Le service d'ophtalmologie du CHU de Batna a organisé 1 220 interventions pour cataracte en 2022 et 588 interventions du début de l'année 2023 au 31 avril passé, a-t-on ajouté.

Hani Y.

## Finances

## Le nouveau projet de loi sur les douanes fin prêt

■ Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, mardi à Alger, la finalisation de l'élaboration du nouveau projet de loi sur les douanes, qui prévoit plusieurs mesures tendant à améliorer la prise en charge des opérateurs économiques et à renforcer la protection de l'économie nationale.

Par Salima K.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection au siège de la Direction générale des douanes (DGD), M. Faïd a précisé que «le nouveau projet de loi est en cours d'examen au niveau du ministère des Finances, pour être soumis au gouvernement, puis en Conseil des ministres, avant d'être présenté aux deux chambres du Parlement».

Le ministre a également indiqué que la révision de la loi sur les douanes visait à s'adapter aux dispositions de la nouvelle loi sur les investissements, avec l'introduction du volet de la numérisation, et ce, dans le cadre de la modernisation de cette administration qui connaît de nombreuses réformes dont le plan stratégique 2022-2024 et le nouveau système de données qui sera lancé «bientôt».

Le premier responsable du secteur a souligné, en outre, que ce nouveau cadre législatif visait à renforcer «la lutte contre toutes formes de crimes et de fléaux économiques, dont la contrebande et notamment la surfacturation».

Soulignant les efforts consentis par les agents de la Douane algérienne dans l'accomplisse-



ment de leurs tâches en tout professionnalisme, afin de protéger l'économie nationale et le citoyen, M. Faïd a indiqué que cette visite a permis de «s'enquérir de la mouture du nouvel organigramme de la DGD, de l'amélioration des conditions de travail des douaniers et de la révision des statuts de ce corps constitué dans le cadre de la Fonction publique».

Lors de son intervention

devant les cadres de la Direction, M. Faïd a incité cette dernière à «consolider et à renforcer le système législatif et organisationnel, et de mettre en œuvre les standards et les normes internationaux cités dans les accords signés par notre pays».

Il a mis en exergue aussi l'importance du travail pour «l'adaptation de la structure des services externes par une présence

géographique flexible et évolutive, et pour la mise à jour, la modernisation et le professionnalisme de la gestion des ressources humaines, ainsi que la promotion de l'éthique de la profession, et le renforcement du contrôle interne anticipé et préventif, outre la création de portails fonctionnels et opérationnels avec les établissements intervenant dans le commerce international».

Parmi les procédures à mettre en priorité au niveau de la Direction générale des Douanes, poursuit le ministre, «la mise en place d'un nouveau système informatique global, la numérisation de la plupart des activités douanières, la lutte contre les fausses déclarations, notamment la surfacturation à l'importation».

Le ministre a exprimé sa satisfaction quant au bilan réalisé par les équipes opérationnelles des différents services de douane dans le cadre de la lutte contre la contrebande, notamment le trafic de drogues, de psychotropes et de marchandises subventionnées, citant le projet de numérisation, actuellement en phase de finalisation, ce qui devrait améliorer la qualité du service douanier en diminuant les délais et les coûts du traitement des dossiers de dédouanement, sécuriser les données du commerce extérieur

et lutter contre l'évasion fiscale et la fraude douanière.

### Plus de 1 100 milliards de DA de recouvrements douaniers en 2022

Le directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, a passé en revue le bilan de l'activité de la direction qui fait état de «1 100 milliards de DA de valeur de recouvrements douaniers en 2022, représentant le montant global des droits et taxes des douanes recouvrés».

Les brigades opérationnelles de contrôle et de lutte contre toute forme de contrebande avaient procédé, l'année dernière, «à la saisie de plus de 10 tonnes de kif traité, plus de 4,8 millions de comprimés psychotropes et plus de 520 tonnes de produits de consommation subventionnés». Soulignant que les groupes de travail spécialisés à la direction ont finalisé l'élaboration du nouveau projet de loi relatif aux douanes, M. Khaldi a affirmé que ses services s'attendent actuellement à développer un nouveau système informatique visant à mettre en place une base de données numériques crédible à «adopter par les pouvoirs publics pour tracer l'orientation générale économique du pays». Ce système, dont le lancement officiel est prévu pour le 5 juillet, a pour objectif «la gestion et la sécurisation des échanges commerciaux internationaux et la mise en place d'un système de contrôle efficace des opérations douanières, à même de renforcer la transparence requise pour lutter contre la fraude fiscale douanière». Lors de la visite, il a été procédé à la présentation du nouveau système informatique de la direction en cours de finalisation, et dont le lancement permettra la dématérialisation de toutes les procédures douanières à travers la numérisation des dossiers, la facilitation du suivi des données du commerce extérieur et la garantie d'une plus grande transparence.

S. K.

Du 15 au 17 juin à Annaba

## 2<sup>e</sup> Salon «L'Algérie de l'entrepreneuriat, de la formation et des réseaux professionnels»

La 2<sup>e</sup> édition du Salon «L'Algérie de l'entrepreneuriat, de la formation et des réseaux professionnels» sera organisée du 15 au 17 juin courant à Annaba, selon un communiqué de l'entreprise organisatrice, «Galacticom», spécialisée dans l'événementiel professionnel. Des start-up, des incubateurs, des petites et moyennes entreprises, des institutions de formation et des organismes professionnels participeront à ce salon

qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à diffuser la culture de l'entreprise parmi les jeunes, en particulier les diplômés des universités et des instituts de formation professionnelle, selon le communiqué. Cet événement de trois jours, qui vise également à soutenir et à développer les réseaux professionnels, sera l'occasion pour les start-up de nouer des contacts avec les dirigeants d'entreprises activant dans

diverses branches de l'économie, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME, afin d'identifier leurs besoins et de proposer des services numériques à même de contribuer au développement de leurs activités, lit-on dans le communiqué. Des ateliers de formation sur l'entrepreneuriat et la modélisation des idées entrepreneuriales seront organisés en marge du salon à l'intention des participants, en particulier les jeunes diplômés de l'université et

des instituts de formation professionnelle qui pourront également assister à des conférences sur «La mise à niveau des compétences» et «Les compétences techniques dans l'accompagnement des entrepreneurs innovants». Le salon, prévu à l'hôtel Sheraton, sera organisé par «Galacticom», en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie «Seybouse» et le Centre de l'Innovation d'Annaba.

Fatah S.

### Croissance mondiale

## L'OCDE relève sa prévision pour 2023 à 2,7 %

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a relevé hier sa prévision de croissance mondiale pour 2023 à 2,7 % au lieu des 2,6 % envisagés lors de ses précédentes prévisions, en mars, mais prévient que la route est «longue» avant une reprise durable.

A 2,9 % en revanche, la croissance mondiale anticipée pour 2024 reste inchangée, selon le rapport de l'institution internationale publié hier, à l'occasion d'une réunion ministérielle annuelle organisée au siège parisien de l'OCDE. «L'économie mondiale prend un tournant», a commenté Clare Lombardelli, fraîche-

ment nommée cheffe économiste de l'institution, en préambule du rapport.

L'économie profite d'une accalmie de l'inflation, qui avait explosé l'an dernier en raison de la flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Le redémarrage récent de l'économie chinoise, après sa politique draconienne de zéro-Covid, apporte aussi de l'oxygène à l'économie mondiale, souligne l'OCDE. La croissance chinoise est attendue cette année à 5,4 %, soit une hausse de 0,1 point par rapport aux prévisions de mars, et à 5,1 % l'an prochain (+0,2 point). Malgré ces signes positifs, l'économie mondiale «fait face à une longue route à parcourir avant d'at-

teindre une croissance forte et durable», a tempéré M<sup>me</sup> Lombardelli, qui a pris ses fonctions à l'OCDE près d'un an après le départ de Laurence Boone au gouvernement français. Parmi les défis évoqués, figure la persistance de l'inflation hors énergie et aliments qui «demeure obstinément élevée» et qui impose aux banques centrales de «maintenir des politiques monétaires restrictives jusqu'à ce qu'il y ait des signes clairs d'apaisement», relève-t-elle. Or, des taux d'intérêts élevés empêchent l'économie mondiale de croître plus franchement, en réduisant la distribution de crédits et en encourageant l'épargne plutôt que la consommation. Et en ren-

chérissant les coûts des emprunts, les hausses de taux d'intérêt pèsent aussi fortement sur les finances publiques des Etats qui ont été largement dégradées par les dernières crises internationales. «Presque tous les pays ont des déficits et un endettement plus élevé qu'avant la pandémie, et beaucoup sont confrontés à des pressions croissantes sur les dépenses publiques liées au vieillissement des populations, à la transition climatique et au fardeau du coût de la dette», relève l'OCDE dans son rapport qui encourage les Etats à cibler davantage leurs mesures de soutiens budgétaires.

R. E.

Journée nationale de l'artiste à Tizi-Ouzou

# Hommage rendu à Fouzia Ait El-Hadj

■ La célébration de la Journée de l'artiste, le huit juin de chaque année, est une occasion pour rappeler la créativité de nos artistes et leur apport pour l'enrichissement de l'art dans notre pays. L'artiste et metteuse en scène Fouzia Ait El-Hadj est une de ces femmes qui ont marqué leur époque avec leur talent et esprit créatif.



Par Abla Selles

À l'occasion de la Journée de l'artiste, le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) a décidé de rendre un vibrant hommage à sa première directrice, l'artiste et metteuse en scène Fouzia Ait El-Hadj. Cette femme, qui a consacré tous ses efforts pour créer une

dynamique culturelle dans la ville en donnant la chance aux jeunes talents, a été saluée mardi à Tizi Ouzou par la population et les artistes de la ville.

En effet, un hommage qui se veut «une reconnaissance pour les efforts et le travail fournis au service du théâtre par cette artiste émérite», a déclaré l'actuel directeur du TRTO, Abderrahmane Zaaboubi, scé-

nographe et ancien élève de l'artiste.

Au programme de cet hommage, une exposition de photos de l'artiste en compagnie de plusieurs figures du 4<sup>e</sup> art et du milieu artistique et d'affiches de ses pièces de théâtre mises en scène au TRTO et ailleurs est organisée dans le hall du théâtre, ainsi que des témoignages et une projection retra-

çant son parcours. Visiblement émue par cet hommage, l'artiste s'est dit, dans une déclaration à l'APS, «surprise et reconnaissante par ce geste», assurant son attachement à ce théâtre où elle estime «avoir semé de bonnes graines».

S'exprimant sur l'avenir du théâtre en Algérie, Fouzia Ait El-Hadj a prédit «une renaissance du théâtre grâce au potentiel artistique existant au sein de la jeunesse».

Née en 1953, l'artiste et metteuse en scène Fouzia Ait El-Hadj a poursuivi des études à l'Institut des arts dramatiques en Union soviétique (Russie actuellement) entre 1979 et 1985.

Elle a enseigné à l'Institut nationale d'art dramatique d'Alger entre 1985 et 1989 et décroché un diplôme d'études approfondies de la comédie de l'Université de la Sorbonne de Paris en 1992.

La première directrice du TRTO (2007 à 2011) a à son actif plusieurs prix dont le Grand prix du théâtre pour sa pièce «*Ennamla wa essarsour*» (La cigale et la fourmi), décroché en

1995 au Festival national du théâtre de Annaba et le même prix pour sa pièce «*Nouba fi El Andalous*» (Une nouba en Andalousie), décroché la même année au Festival national d'Oran.

Les pièces théâtrales produites par le TRTO lorsqu'elle était à sa tête sont «*El Achik Aouicha wa El Harraz*» en 2007, «*Chna l'dhyur*» et «*Business is business*» en 2008, et «*La gazelle aux cornes*» et «*Thawaghit almouminin*», produites en 2011.

A. S.

## «Dictionnaire des écrivains de Mila» Un nouvel ouvrage signé Fatima Kidouche

L'écrivaine Fatima Kidouche de Mila vient de publier un nouvel ouvrage, «*Dictionnaire des écrivains de Mila*», dans lequel elle a rassemblé des biographies et des fragments de textes de près de 80 écrivains de cette wilaya.

Le D Kidouche, enseignante au centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila, spécialisée dans la littérature arabe contemporaine et moderne, a indiqué, en marge d'une séance de présentation de son livre, organisée dans la bibliothèque de l'antique Mila, que ce dictionnaire de 378 pages, édité par Dar Dehili, comprend des biographies et des fragments de textes dans différents genres (littérature, poésie et Melhoun, nouvelles et livres pour enfants), ainsi que des textes écrits en français. L'écriture de cet ouvrage a pris cinq ans que l'auteure a consacré à la prospection et à la recherche d'écrivains connus par leur créativité et leur «*maturation littéraire*». Parmi les noms inclus par l'écrivaine dans son dictionnaire, figurent le poète Mohamed El-Ghouanni, l'écrivain Salim Boufendassa, la conteuse Zakia Allal, le poète Said Boucheboura, l'écrivain Kamel Bouabdallah et d'autres plumes qui ont enrichi la scène littéraire dans la wilaya de 1947 à 1990.

L. B.

D. R.

Générale de la pièce de théâtre «El Assifa»

## Reconnaissance au militantisme des Algériens en France

La générale de la pièce de théâtre «El Assifa» (La tempête), dont les contenus restituent le génie de la Révolution algérienne à transférer le combat pour l'indépendance sur les terres de l'ennemi, a été présentée, mardi soir à Alger, devant un public relativement nombreux.

Pour le deuxième soir du riche programme baptisé «Le mois du théâtre», célébrant le soixantenaire de l'indépendance, le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a accueilli «El Assifa», un spectacle «simple, intelligent et profond» qui a rappelé la quintessence dans l'action des valeureux combattants pour la liberté en

Algérie. Écrit et mis en scène par Younes Djouani, dont c'est la première conception, le spectacle, produit par le théâtre régional d'Oum El Bouaghi, a été réfléchi sur la base d'une succession d'événements importants qui ont marqué le militantisme effectif des Algériens en France.

La collecte de fonds pour le Front de libération national (FLN), le réseau d'accueil et d'orientation des militants, les exactions et arrestations des militants, le réseau Francis Johnson, également appelé «Les porteurs des valises», ainsi que les événements d'octobre 1961, sont autant de stations historiques qui ont marqué la lutte des Algériens sur les terres de

l'ennemi. Brillamment rendue par une pléiade d'artistes, la succession d'événements et la densité du propos dans la trame ont tenu le public en haleine, suscitant en lui de belles réactions d'adhésion aux différentes émotions exprimées. Le spectacle a été embelli par de petits clins d'œil en guise de rappels, adressés à l'endroit du personnage du «Goual» de Abdelkader Alloula, de la pièce «*Ech'Chouhada Yaoudouna had el ousboué*» de Tahar Ouettar ou encore à la voix radiophonique de la Révolution de Aïssa Messaoudi, à travers laquelle le metteur en scène a souhaité rendre hommage aux journalistes qui avaient contribué à faire entendre la voix de

l'Algérie dans le monde. Le choix du metteur en scène d'utiliser la technique des ellipses narratives pour présenter une série d'événements dans des temporalités réduites, dénote de la densité de l'action militante menée par les Algériens en France.

Regroupant plusieurs disciplines des arts de la scène, poésie, chant et les chorégraphies hautement esthétiques de Riadh Beroual notamment, le spectacle a également livré ses enseignements dans des formes légères et accessibles au public, qui retiennent l'attention du spectateur par la rapidité des informations livrées à travers les ellipses temporelles.

L. B.

D. R.

Festival de la chanson et musique kabyles

## Une forte affluence du public

Un spectacle éclectique a caractérisé la troisième soirée du 13<sup>e</sup> Festival de la chanson et musique kabyles, au cours duquel le public a vibré quasiment à tous les genres et airs, qui font la richesse de la chanson du patrimoine artistique de la région.

Du rock, avec l'éblouissante chanteuse Manana, du châabi pur jus avec H'Sinou Fadli, le Guerouabi de la Soummam

comme on aime tant le surnommer, de la chanson populaire avec Zoubir Maghdas et de la chanson moderne avec Ferhat Hamdi, chacun en a eu pour ses inclinaisons et ses coups de cœur, faisant de ce concert un moment prenant et truculent d'émotion, servi par un orchestre éblouissant.

C'est Manana, dans un look adapté, emprunté au rock des sixties, tout en cuir noir habillée,

qui a mis le feu en premier, en déclinant un répertoire typique, notamment celui de Ali Amrane avec sa chanson «*Arfadh Tavalist*» (Prend la valise), qui d'emblée a conditionné son auditoire, poussé quasiment à la transe. Dans son exubérance, la jeune artiste, qui est passée par «*Elhane wa chabab*» et récipiendaire de plusieurs prix à l'étranger, a donné la pleine mesure de son talent. Elle énerveille, débor-

de, sans jamais faire dans l'excès, se servant à chaque fois de sa voix aigüe et douce pour livrer des morceaux qui célèbrent la vie.

Puis arrive H'Sinou, bon pied bon œil malgré son âge, pour infuser une ambiance quasiment à l'opposé, en égrenant ses belles chansons et des reprises de El Hachemi Guerrouabi, traduites en kabyle dont «*L'barah fi amri acherine*», qui ont fait

mouche et suscité la grande ambiance. Le public était transporté du début jusqu'à la fin de la prestation. Il s'en est exulté comme jamais.

Les autres artistes n'avaient du reste pas d'autre choix que de se mettre au diapason et de monter le son à leur manière, livrant des mélodies et des poèmes tendres et attendrissants, voire émouvants.

M. K.



Arabie saoudite

# Blinken à Ryad au deuxième jour de sa visite

■ Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, est arrivé hier à Ryad, au deuxième jour de sa visite en Arabie saoudite, après avoir personnellement abordé avec le prince héritier le délicat sujet des droits humains, sur fond d'alliances changeantes dans la région.

Par Rosa C.

La rencontre avec Mohammed ben Salmane, le dirigeant de facto de l'Arabie saoudite, s'est déroulée en pleine nuit au palais royal à Jeddah, sur la mer Rouge.

Très attendue, elle a permis d'avoir une « conversation ouverte et sincère » sur des questions bilatérales et régionales, selon un responsable américain.

M. Blinken a pu notamment aborder la question des droits de l'homme « d'une manière générale et concernant des problèmes spécifiques », a-t-il ajouté sous le couvert de l'anonymat, sans donner plus de détails.

Les droits humains sont l'un des points de contentieux majeurs entre Washington et le royaume saoudien mais, pragmatiques, les responsables américains considèrent qu'ils doivent continuer à nouer des liens forts avec leur allié dont le rôle sur la scène internationale se fait de plus en plus marquant.

Washington se félicite notamment du rôle joué par Ryad dans l'évacuation de centaines de

diplomates étrangers du Soudan, en guerre depuis le 15 avril, ainsi que pour tenter de parvenir à une paix durable au Yémen.

Dans la matinée, M. Blinken a rencontré à Jeddah les personnes impliquées dans l'aide aux évacués afin de les remercier, avant de partir pour la capitale saoudienne.

Il doit participer à une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), dont le secrétaire général est à Ryad.

« Nous sommes confrontés à un certain nombre de crises accumulées dans la région, et cette réunion devrait être l'occasion (...) de définir comment les États-Unis peuvent y jouer un rôle positif en partenariat avec le Conseil », a estimé, mardi, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majid al-Ansari.

Aujourd'hui, toujours dans la capitale saoudienne, M. Blinken coprésidera avec son homologue saoudien, Fayçal ben Farhane, une réunion de la coal-



PH. &gt; D. R.

tion des pays luttant contre le groupe jihadiste État islamique (EI), créée en 2014 et qui regroupe des dizaines de pays.

Les deux hommes devraient également se rencontrer en privé. La visite du secrétaire d'État américain dans le royaume, près d'un an après celle du Président Joe Biden qui avait connu un succès mitigé, intervient à un moment clé dans la région avec un jeu d'alliances changeantes, dont le rapprochement historique entre l'Arabie saoudite et deux ennemis des États-Unis, l'Iran et la Syrie.

Hasard du calendrier ? La République islamique a rouvert

mardi son ambassade en Arabie saoudite, après une rupture de sept ans, à peu près au moment où le chef de la diplomatie américaine foulait le sol saoudien.

Et le président syrien, Bachar al-Assad, se trouvait à Ryad il y a trois semaines environ pour sa réconciliation avec la Ligue arabe. Si Washington s'est dit opposé à cette réintégration, les responsables américains n'ont pu qu'en prendre acte.

L'autre grande problématique, c'est l'espoir que caressent les États-Unis d'une normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite, encore impensable il y a quelques années et

qui constituerait un nouveau bouleversement dans la région.

Le secrétaire d'État américain a abordé le sujet lors de son entretien avec le prince héritier saoudien et tous deux ont convenu de « poursuivre le dialogue » à cet égard, a indiqué le responsable américain.

La veille de son départ pour le royaume, M. Blinken avait affirmé, dans un discours devant le lobby pro-Israël AIPAC à Washington, que son pays avait « un vrai intérêt de sécurité nationale à promouvoir une normalisation entre Israël et l'Arabie saoudite ».

R. C.



## Commentaire

Évangéliste

Par Fouzia Mahmoudi

Voulant sûrement imiter le parcours de Joe Biden, Mike Pence, ex-vice-président de Donald Trump, se lance aujourd'hui dans la course à la présidentielle américaine. Le conservateur qui avait fait beaucoup parler de lui pour ses croyances chrétiennes très profondes, semble croire qu'il a une chance de convaincre les électeurs de le désigner comme candidat républicain en 2024. Pourtant, le conservateur s'est fait très discret ces dernières années, et aura vraisemblablement du mal à sortir du lot parmi les candidats, déjà très nombreux, qui aspirent à l'investiture de leur parti. Chrétien évangélique, farouche opposant à l'avortement, Mike Pence avait aidé Donald Trump à conquérir la droite religieuse en étant son colistier lors de la campagne présidentielle de 2016. Après des années de loyauté indéfectible, il a changé de ton à la suite de l'assaut contre le Capitole, le 6 janvier 2021. Ce jour-là, Mike Pence dirigeait, en tant que vice-président, la séance au Congrès, lors de laquelle les élus devaient certifier la victoire de Joe Biden à la présidentielle de 2020. Bien qu'il n'ait qu'un rôle protocolaire, Donald Trump avait insisté pour qu'il refuse de valider l'élection du démocrate. L'ancien gouverneur de l'Indiana n'avait pas obtenu, ce qui lui a valu une forte inimitié chez les partisans du milliardaire. Entrés par la force dans le Capitole, certains avaient appelé à « pendre » Mike Pence, qui avait dû se cacher à la hâte. Depuis, il a jugé que les mots du président avaient été « irresponsables » et l'avaient « mis en danger ». La rupture entre les deux hommes compromet les chances de Mike Pence, que les nombreux militants fidèles de Donald Trump continuent de considérer comme un « traître ». L'évangéliste plafonne autour de 3,8 % des intentions de vote, loin derrière l'ancien président (53,2 %), selon la moyenne des derniers sondages effectuée par le site RealClearPolitics. Il est également distancé par le gouverneur de Floride Ron DeSantis (22,4 %), qui mise lui aussi sur un discours très conservateur mais sur un ton plus offensif, ainsi que par l'ancienne ambassadrice à l'ONU Nikki Haley (4,4 %). Il prépare pourtant sa candidature depuis des mois. Après avoir sorti un livre intitulé « So Help Me God » (« Que Dieu me vienne en aide »), l'ancien animateur de radio a sillonné le pays, multipliant les prises de parole dans des États susceptibles de faire la différence lors des primaires républicaines. Toutefois, ses chances sont pour le moins faibles, face au mastodonte Trump qui lui fera certainement payer au début de la campagne officielle sa « trahison ». Pence devra ainsi se résoudre à rejoindre un autre candidat plus à même de gagner face à l'ex-président républicain, et pourrait ainsi rejoindre DeSantis, ancien chrétien très conservateur, qui seul pour le moment semble avoir une base de supporters suffisante pour espérer barrer la route à Trump.

F. M.

## Haïti

### Plusieurs morts dans un nouveau séisme

Un séisme a fait au moins quatre morts et 36 blessés mardi dans l'ouest d'Haïti, a annoncé la Protection civile, alors que le pays faisait déjà face à des inondations meurtrières.

Dans la ville de Jérémie, de nombreuses maisons étaient fissurées, a constaté un photographe de l'AFP, tandis que les quelques habitations détruites avaient manifestement été bâties sans respecter de normes de construction.

« Je ne sais pas quoi faire », a déclaré à l'AFP Katiana Pierre, une femme de 19 ans qui a perdu son mari et sa petite sœur dans la catastrophe.

Trois des personnes décédées « sont membres d'une même famille et ont été tuées à cause de l'effondrement de leur maison », a précisé à l'AFP Christine Monqué, responsable de la Protection civile dans le département de la Grand'Anse.

Le tremblement de terre, de magnitude 4,9 selon l'Institut de géophysique américain (USGS), s'est produit peu après 05h00 (09h00 GMT) à environ 9 km des côtes dans la péninsule sud-ouest de ce pays des Caraïbes

régulièrement touché par des séismes destructeurs.

« Nous avons pu administrer les premiers soins aux victimes. Certains patients ont été héliportés vers la capitale. Nous avons au moins un patient dans un état critique qui est en soins intensifs », a expliqué à l'AFP Soitmil Lorreus, responsable des urgences de l'hôpital public Saint-Antoine, qui a dit s'attendre à recevoir plus de blessés provenant des endroits reculés. Des recherches se sont tenues durant la journée afin de secourir d'éventuels blessés piégés sous les décombres. « Les efforts se poursuivent pour trouver des survivants », a fait savoir la Croix-Rouge haïtienne.

La majorité des victimes habitent le quartier Sainte-Hélène, un quartier pauvre de Jérémie.

« À l'aube, j'ai entendu un bruit assourdissant. Mon épouse, en sursaut, m'a prié d'aller chercher les enfants dans leur chambre. À l'aide de voisins, j'ai pu sauver les deux enfants, mais malheureusement ma femme est décédée. La maison a été complètement détruite. J'ai tout perdu », a relaté sur son lit d'hôpital un quadragénaire, dans une vidéo partagée par le média en ligne JCOM

Haïti

« Nous sommes attristés par les pertes de vies humaines, les destructions, ainsi que par les souffrances de la population haïtienne causées par le séisme », a commenté à New York Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

La péninsule sud-ouest d'Haïti avait déjà été ravagée en août 2021 par un puissant tremblement de terre de magnitude 7,2 qui avait tué plus de 2 200 personnes et causé la destruction de plus de 130 000 maisons.

De fortes intempéries ont également frappé le pays au cours du week-end dernier, faisant au moins 51 morts, 18 disparus et 140 blessés, selon un nouveau bilan des autorités haïtiennes, citées mardi par l'ONU.

M. Dujarric a précisé que le Programme alimentaire mondial se préparait à distribuer quelque 350 000 repas et autre aide alimentaire « à ceux qui en ont le plus besoin ».

Mais « l'insécurité et les dommages causés aux routes entravent les opérations d'aide », a-t-il souligné, alors que le pays est gangréné par la violence des gangs.



## Futsal/ Coupe arabe des nations 2023 (Gr. A-1<sup>re</sup> J) L'Algérie et l'Arabie saoudite se neutralisent

La sélection algérienne de Futsal a fait match nul face à l'Arabie saoudite 4-4 (mi-temps : 1-1), mardi à la salle sportive de Djeddah, dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée (Gr.A) de la Coupe arabe des nations 2023. Les coéquipiers d'Azzouz Bilal (Paris ACASA Futsal) enchaîneront en affrontant la Libye aujourd'hui (14h30), avant de boucler la phase de groupes en défiant le Tadjikistan samedi (17h00).

Le sélectionneur Noureddine Benamrouche a retenu un effectif de 16 joueurs en prévision de cette compétition, dont une

grande majorité évoluant en France, et qui ont clôturé le 26 mai leur deuxième et dernier stage de préparation au Club militaire de Beni Messous (Alger).

Douze pays, scindés en trois groupes de quatre, prendront part à la compétition qui se déroulera à Djeddah, sur la mer Rouge. Les deux premiers de chaque groupe plus les deux meilleurs troisièmes se qualifient pour les quarts de finale qui se dérouleront le 13 juin, suivis des demi-finales le 14 juin, alors que la finale aura lieu le 16 juin.

## Ligue 1 Mobilis (25<sup>e</sup> J)

# La bataille pour le maintien fait rage

■ La bataille pour le maintien en Ligue 1 fait rage, avec les résultats de la 25<sup>e</sup> journée qui ont compliqué la situation de certaines formations désormais dans l'œil du cyclone. En effet, alors que cela ne concernait que deux clubs, à savoir la JSK et le PAC, d'autres formations sont entrées dans le tourbillon de la rétrogradation et sont plus que jamais menacées.



Les Pacistes sont dans une situation difficile

Par Mahfoud M.

I l s'agit du RCA, de l'USB, en plus bien sûr des Pacistes. Ainsi, cette journée a été défavorable au PAC qui bien qu'il ait remporté un large succès face au MC Oran (4/0) reste toujours menacé de relégation, après la victoire remportée par le NC Magra à Chlef face à l'ASO. Pour ce qui est du haut du tableau, rien n'a changé durant cette journée, vu que le CRB reste toujours leader et talonné par le CSC qui ne lâche pas.

Le CR Belouizdad est sorti indemne du guépier du MC El-Bayadh en s'imposant (3-1), alors que le «clásico» est revenu logiquement à la JS Kabylie aux dépens du MC Alger (2-0). C'est le CRB qui fait la meilleure opération de cette journée en s'imposant chez le nouveau promu, le MC El-Bayadh, pourtant difficile à manier sur son terrain. Un double du Camerounais Leonel Wamba (6<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup>) et une troisième réalisation de Belkheir ont

permis aux «Rouge et Blanc» de maintenir leur confortable avance de huit points sur leur poursuivant immédiat, le CS Constantine. Ce dernier n'a pas raté l'opportunité de glaner les trois points du match devant le RC Arbaa (2-0), grâce à un doublé de Mammeri qui permet à son équipe de consolider davantage sa seconde place, qualificative à la lucrative compétition de la Champion's Ligue africaine, la saison prochaine. En revanche, cette défaite met le RCA dans une fâcheuse position, puisqu'il se retrouve plus que jamais dans la zone rouge. Tous les regards étaient braqués ce mardi sur le stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou, où les hommes de Youcef Bouzidi ont offert une belle victoire à leurs fans présents en force dans les tribunes. Un but de Mouaki en début de match et un second de Redjem en fin de la première période, ont scellé le sort du match et éloigné quelque peu les «Canaris» de la zone de turbulence. En revanche, le

«Doyen» qui concède sa 1<sup>re</sup> défaite lors de la phase «retour», a confirmé une fois de plus son manque d'efficacité en attaque et risque de ne pas monter sur le podium, synonyme d'une participation continentale que convoite également l'ES Sétif, large vainqueur du reléguable HB Chelghoum-Laid, battu à domicile (4-0) dont un triplé du Camerounais Leonel Nkembé. Dans la lutte pour le maintien, la bataille s'annonce féroce entre plusieurs clubs. Ainsi, le duel à distance entre le Paradou AC et le NC Magra s'est terminé à égalité, après leur victoire respectivement devant le MC Oran (4-0) et l'ASO Chlef. L'équipe de Magra a réalisé la meilleure opération de cette journée en allant battre à Chlef le finaliste de la Coupe d'Algérie (1-0) sur un but en or de Bourahla (45'). De son côté, le PAC a bénéficié de trois pénalités pour battre le MCO (4-0), qui concède une lourde défaite après celle essuyée à Tizi-Ouzou sur le même score (4-0). M. M.

## Ligue 2 Amateur

### La LNFA honore l'US Souf, championne du groupe Centre-Est

L'US Souf, qui vient d'être sacrée championne du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 Amateur, a été récompensée par le président de la Ligue nationale du football amateur, Ali Malek, a indiqué la LNFA mardi.

Les joueurs, l'encadrement technique et administratif de l'US Souf qui ont décroché par là même l'accession en Ligue 1 Mobilis, ont reçu la Coupe et les médailles lors d'une cérémonie organisée dimanche à l'hôtel la «Gazelle d'or» à Souf, en présence du wali, Salah Akhrouf et des autorités locales, précise la même source. Le président de la

LNFA a remis, à cette occasion, un chèque de 5 millions de DA au président du club de Souf, Youcef Sakhri, comme récompense de la Ligue. L'attribution de cette prime aux champions de la Ligue 2 a été décidée la saison dernière par la LNFA lors d'une réunion du Bureau de Ligue. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive et s'est achevée tard dans la soirée. Pour rappel, le championnat de Ligue 2 a pris fin le samedi 3 juin par la consécration de l'US Souf (Groupe Centre-Est) et de l'ES Ben Aknoun (Groupe Centre-ouest).

## Fédération algérienne de boxe

### L'AG ordinaire le 17 juin à Souidania

La Fédération algérienne de boxe (FAB) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) le 17 juin (8h00) au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), a appris mardi l'APS auprès de l'instance fédérale. Les travaux de cette AGO, qui verra la présence de 32 ligues de wilaya, porteront sur l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2022. Les membres de

l'AGO examineront également le rapport du commissaire aux comptes avant de passer à la lecture et l'adoption du plan d'action de l'année 2023 ainsi que l'adoption du procès-verbal de la précédente AGO, souligne la FAB. Abdelfetah Belarbi est le président par intérim de la Fédération algérienne de boxe (FAB), après le retrait de son président, Youcef Khelifi, rappelle-t-on.

## Jeux panarabes 2023

### Les Emirats arabes unis seront engagés avec 131 athlètes

Les Emirats arabes unis ont annoncé mardi qu'ils participent avec 131 athlètes (80 messieurs et 51 dames) à la 15<sup>e</sup> édition des Jeux panarabes, prévue du 5 au 15 juillet 2023 dans cinq villes algériennes. Les représentants émiratis seront engagés dans 15 disciplines différentes, dont le handisport auquel les organisateurs ont prévu trois disciplines, a-t-on détaillé de même source. Cette 15<sup>e</sup> édition des Jeux panarabes se déroulera à Alger, Oran, Tipasa, Constantine et Annaba, alors que le Complexe touristique de Zéralda sera réquisitionné comme village olympique pour les athlètes. Selon le président de la Commission technique des Jeux, Yacine Arabe, «20 spécialités, entre sports individuels et collectifs, seront au menu, ainsi que trois spécialités en handi-

sport». Il s'agit du football, handball, basket-ball, volley-ball, athlétisme, boxe, judo, luttes associées (garçons uniquement), natation, karaté, breaking (garçons uniquement), gymnastique, badminton, cyclisme, haltérophilie, voile, tennis de table, sports de boules, escrime et échecs pour les valides, ainsi que l'athlétisme, l'handi-basket et goal-ball en handisport. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se dérouleront au stade du 5-Juillet (Alger), alors que les demi-finales et la finale du tournoi de football seront domiciliées au stade Nelson-Mandela de Baraki. L'organisation de ces Jeux panarabes 2023 a été attribuée à l'Algérie par le Bureau exécutif de l'Union des comités nationaux olympiques arabes le 14 mars dernier à Djeddah (Arabie saoudite).

## 15<sup>e</sup> édition des Jeux panarabes

# Une délégation de l'UANOC en visite depuis hier à Alger

U ne délégation de l'Union des comités olympiques nationaux arabes (UANOC) effectuée depuis hier une visite d'inspection dans la wilaya d'Alger, en prévision de la 15<sup>e</sup> édition des Jeux panarabes qu'abritera l'Algérie du 5 au 15 juillet prochain, a indiqué, mardi, un communiqué du Haut Comité d'organisation des Jeux sportifs arabes «Algérie-2023». La délégation de l'UANOC était attendue hier dans le cadre d'une visite des infrastructures sportives et lieux d'hébergement de la wilaya

d'Alger qui a été choisie pour accueillir le rendez-vous arabe, aux côtés de quatre autres wilayas : Oran, Tipasa, Constantine et Annaba. Elle a entamé hier sa visite à l'hôtel El Aurassi avant de se rendre au stade Ouaguenouni, la salle Omnisports d'El-Biar ainsi que l'hôtel Sheraton, souligne la même source. Toujours dans le cadre de cette visite, une réunion de travail sera organisée aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi (9h00) avec les membres du Haut Comité d'organisation de la 15<sup>e</sup>

édition des Jeux sportifs arabes. Le dernier jour de la visite, vendredi, la délégation de l'UANOC aura à visiter La Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (14h00), le stade du 5-Juillet (15h30), avant de tenir une conférence de presse (16h30). Il s'agit de la deuxième visite des représentants de l'UANOC en prévision des Jeux panarabes, puisqu'ils se sont déjà rendus dans les cinq wilayas concernées par le rendez-vous arabe : Oran, Alger, Tipasa, Constantine et Annaba.



### Regards

## Aux «Moulins», les armes entrent comme dans un moulin

Dans la cité «Les Moulins» à Nice, les habitants sont régulièrement confrontés à des armes qui circulent comme des baguettes de pain. Vidéo à l'appui depuis plusieurs mois, il ne s'agit pas de petits pistolets seulement, mais aussi de kalashnikov, pour surveiller des points de deal ou sur fond de règlement de compte. À minuit le 31 mai, un ado de seize ans a été blessé à l'arme blanche (la 23<sup>e</sup> agression de ce type depuis janvier). On ne sait pas encore dans quel contexte, mais il a été atteint au niveau du pied. Ainsi, hier matin aux environs de onze heures, des coups de feu ont été entendus. La police a interpellé deux individus, comme l'indique le député Les Républicains Eric Ciotti, avant d'ajouter : «Soutien aux habitants qui depuis des années vivent dans la peur. Il est plus que temps de reconquérir ce territoire gangrené par le trafic de drogues !» Cette cité est-elle encore un terrain perdu par l'Etat, où aucune règle n'est respectée avec des dealers qui peuvent tirer pour n'importe quelle raison ? Encore des agressions au couteau à Nice. Les pompiers ont été mobilisés à deux reprises pour des interventions liées à des blessures par arme blanche, entre le 30 et le 31 mai. Dans les deux cas, les jours des victimes ne sont pas en danger. On entend de plus dans les médias que les agresseurs sont de moins en moins professionnels et donc de plus en plus dangereux pour les habitants de la cité ainsi que leurs enfants.

Mehdi Mahmoudi

Skikda

## Saisie de 1 170 capsules de psychotropes à Sidi Mezghiche

LES ÉLÉMENTS de la brigade de police judiciaire de la daïra de Sidi Mezghiche (sud de Skikda) ont procédé à la saisie de 1 170 capsules de substances psychotropes et à l'arrestation d'un individu d'une quarantaine d'années, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le suspect, surveillé et suivi par une unité opérationnelle de la sûreté de daïra, a fini par être interpellé dans la commune de Sidi Mezghiche, a ajouté cette source. «Agissant en

coordination avec les autorités judiciaires d'El Harrouch, les policiers ont pu saisir 1 170 capsules de substances psychotropes à forte concentration», a-t-on également indiqué. La personne arrêtée a été traduite devant le tribunal de Harrouch pour «possession de substances psychotropes en vue de leur commercialisation, possession de drogue en vue de sa consommation et possession non justifiée d'une arme blanche de sixième catégorie».

M. O.

Athlétisme / Huelva Continental Tour - Triple saut

## L'Algérien Yasser Triki en argent

L'ALGÉRIEN Yasser Mohamed Tahar Triki a décroché la médaille d'argent au Continental Tour de Huelva, disputé mardi en Espagne, avec un bond mesuré à 16 mètres et 92 centimètres. Le concours a été remporté par le Cubain Cristian Napoles, avec un bond à 17,10 mètres, alors que le podium a été complété par le Français

Benjamin Compaoré, avec un bond à 16,53 mètres. Une petite régression donc pour Triki, qui début juin courant avait réussi un bond à 17,01 mètres lors du meeting international de Montreuil (France), alors que la première place était revenue au Burkinabé Fabrice Zango (17,29 m).

(APS)

En vue de rapprocher les services de sécurité sociale du citoyen

## Impérative activation des guichets itinérants

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a mis l'accent sur l'importance d'activer les guichets itinérants de proximité en vue de rapprocher les services de sécurité sociale des citoyens des régions éloignées. Répondant aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), mardi soir, lors d'une plénière présidée par le président de l'APN,

Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, sur le projet de loi relatif à la retraite, le ministre a souligné l'impératif d'activer les guichets itinérants de proximité en vue de rapprocher les services de sécurité sociale des citoyens, notamment dans les wilayas du Sud et les régions éloignées. Le ministre a, par là même, rappelé les mesures et les procédures

prises dans le cadre du système national de sécurité sociale, mettant en avant l'importance de ce système qui repose sur le principe de solidarité intergénérationnelle en matière de gestion des cotisations. S'agissant de la prise en charge des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et d'insertion sociale des diplômés, M. Bentaleb a fait état de la confirmation de plus de 500 000 bénéficiaires dans les postes d'emploi. En ce qui concerne le projet de loi modifiant et complétant la loi N° 83-12 relative à la retraite, M. Bentaleb a affirmé que la modification apportée à cette loi intervenait dans le cadre des efforts consentis par l'Etat dans le but d'«améliorer le pouvoir d'achat des citoyens», mais aussi de «protéger les catégories vulnérables à faible revenu parmi les retraités». Pour rappel, le per-

sonnel chargé de l'animation des guichets itinérants veillent à communiquer directement avec les citoyens en leur fournissant notamment des informations sur les services des caisses de sécurité sociale, à l'instar de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) et la Caisse nationale des retraites (CNR). Satisf.

## Karim Benzema a signé avec Al-Itihad en Arabie Saoudite



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mise en échec de l'introduction de plus de 4 quintaux de kif

## La drogue via les frontières avec le Maroc, encore et toujours...

■ Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 46 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 400 000 comprimés psychotropes saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 31 mai au 6 juin, indique un bilan opérationnel publié hier par le ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«D

ans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 1 kilogramme de kif traité

provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 417 005 comprimés psychotropes», note la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont arrêté 312 individus et saisi 32 véhicules, 341 groupes électrogènes, 215 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 136 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite», ajoute le bilan. Selon la même source, «26 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 19 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la speculation s'élevant à 125 tonnes, en sus de 109 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

S. O.